

Avis de constitution

SOCIETE « CENTRE MEDICAL LA MAISON DU BONHEUR »

Siège Abidjan, Yopougon institut des aveugles,
Banco Nord, Lot 120, ilot 11., Lot 120, Ilot 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/07/2025, et enregistrés au CEPICI le 24/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE MEDICAL LA MAISON DU
BONHEUR »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE, La création d'un Centre médical qui proposera les services suivants :

- La consultation de médecine générale ;
- Les soins infirmiers ;
- La mise en observation des patients ;
- Le suivi de patients diabétiques ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (100,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Yopougon institut des aveugles,
Banco Nord, Lot 120, îlot 11., Lot 120, Ilot 11

Dirigeant(s) M SEBGO MOUSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-04115 du 26/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°52070/GTCA/RC/2025 du 26/08/2025

